

rière ou de haute mer et la pêche côtière. Cette dernière se pratique au moyen de légères embarcations, le plus souvent automobiles, montées par deux ou trois hommes; on y emploie aussi de petits navires, dont l'équipage se compose de quatre à sept hommes. Les engins de pêche le plus fréquemment employés sont les rêts à mailles, les lignes à main et les chaluts; d'autre part, on dispose le long du rivage des filets, des seines et des nasses. La pêche à l'églefin est aussi importante que celle de la morue; pendant le printemps et l'été ce poisson est ouvert et salé, mais la meilleure saison est l'automne, le poisson étant alors vendu frais ou bien fumé, sous le nom de "finnan haddie". La pêche en haute mer se pratique au moyen de navires de 40 à 100 tonnes, portant douze à vingt hommes, qui pêchent dans des doris au moyen de lignes de fond. Les flottilles fréquentent tour à tour les différents bancs de pêche, tels que le grand Banc, le Banc intermédiaire et le Banquereau. Ces navires, construits sur place, restent quelquefois plusieurs mois en mer; les naufrages sont rares, tant est grande l'habileté de leurs équipages. A leur retour, le poisson, qui a été vidé et salé à bord, est débarqué, lavé et séché. Les Antilles sont le principal débouché de ce produit; aucune autre morue ne pourrait supporter le climat tropical aussi bien que celle préparée par les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse. De grands chalutiers à vapeur, tels que ceux en usage dans la mer du Nord, ont été introduits depuis plusieurs années dans les pêcheries canadiennes du littoral de l'Atlantique; on compte actuellement plusieurs de ces navires appartenant aux ports de la Nouvelle-Ecosse. Ils se livrent à la pêche presque toute l'année; leurs prises approvisionnent le commerce du poisson frais.

La pêche au homard est également une industrie caractéristique. En 1870, il n'existait que trois homarderies sur le littoral de l'Atlantique; aujourd'hui, on en compte presque 500, occupant près de 7,000 personnes; 30,000,000 de homards constituent une prise normale. L'un des constants problèmes de cette industrie, c'est la difficulté d'assurer l'exécution des dispositions prohibant la capture des jeunes homards et des adultes au moment du frai; on croit toutefois avoir mis un frein au déclin de la production. L'huitre, qui pullulait autrefois tout le long du rivage, est maintenant moins abondante. La mise en boîte des "sardines", qui sont de jeunes harengs, occupe au Nouveau-Brunswick le second rang, immédiatement après le homard.

Les pêcheurs des provinces maritimes constituent une population industrielle spécialisée. La pêche côtière s'y pratique d'avril à novembre, et même en janvier, dans les districts abrités; quoique les plus grands navires travaillent pendant tout l'hiver, plusieurs milliers d'hommes sont disponibles, à certains moments de l'année, pour d'autres travaux. Les uns cultivent des petites parcelles de terre entourant leurs maisons, les autres travaillent dans les chantiers de bois du Nouveau-Brunswick ou bien dans les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse. Quelques pêcheurs de Lunenburg et d'ailleurs font le négoce avec les Antilles. Outre l'oisiveté forcée résultant soit du mauvais temps, soit de la fermeture de la pêche, la méthode consistant à rémunérer les pêcheurs au moyen d'une part de la prise, tend à les pousser vers des occupations secondaires, surtout dans les mauvaises années.

En vue de remédier aux défauts de cette méthode, une loi de la législature provinciale de la Nouvelle-Ecosse, passée en 1905, permit aux pêcheurs de se syndiquer et organisa dans la province des "stations" affiliées à un organisme central; les pêcheurs syndiqués devaient se réunir annuellement, pour la discussion des problèmes communs, tels que les facilités de transport, l'approvisionnement des cordages, les cours, les méthodes de prise et de préparation du poisson, etc. Plusieurs congrès successifs eurent lieu. Le Nouveau-Brunswick adopta une légis-